

(A établir sur papier à entête de l'organisme)

DECLARATION POUR UN SERVICE DE TRANSPORT D'INTERET GENERAL

Identité complète de l'organisme (voir article 37, 1° de l'arrêté du Gouvernement wallon du 03/06/2009 relatif aux services de taxis) :

Nous, soussignés,(Responsable, identité de l'organisme, lieu)....., déclarons et attestons sur l'honneur :

- *que l'organisme effectue du transport d'intérêt général au sens de l'article 1^{er}, 4° du décret du 18 octobre 2007 relatif aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur ;*
- *qu'il répond aux conditions exigées en vertu de la réglementation en vigueur ;*
- *que l'ensemble des documents relatifs aux chauffeurs et aux véhicules repris aux articles 129 et 131 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2009 portant exécution du décret du 18 octobre 2007 est consultable au siège de l'organisme.*

Type éventuel de voyageurs visés par le service :

Tarif :

Date et signature de la personne responsable